



OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA)

Financement Banque Mondiale
Crédit IDA n° 7260-CI

(P176776)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT DE VERIFICATION INDEPENDANT POUR L'OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA)

AMI N° S 124 /2023

INFORMATIONS GENERALES

Autorité contractante : **CÔTE D'IVOIRE ENERGIES (CI-ENERGIES)**

1. Source de financement : **Crédit IDA n° 7260-CI**
2. Objet de l'appel d'offres : **Recrutement d'un Agent de Vérification Indépendant pour l'opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA)**
3. Imputation budgétaire : **23982000**
4. Type de marché : **Consultant**
5. Mode de passation : **Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)**
6. Le présent appel d'offres est composé d'un lot.
7. Réserve de droit du ou des lot(s) aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé).

Lot (s)	Désignation du lot	Part réservée aux PME locales	
1	Recrutement d'un Agent de Vérification Indépendant pour l'opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

INFORMATIONS POUR INSCRIPTION AU SIGOMAP V2

Dans le cadre du processus de dématérialisation des marchés publics, les entreprises prenant part à cet appel d'offres sont invitées à s'inscrire dans la version 2 du Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP V2) sur le lien suivant : www.sigomap.gouv.ci

La liste des documents requis est la suivante :

- **Pièce d'identité du chef d'entreprise**
- **Pièce d'identité du mandataire**
- **Autorisation de l'employeur pour la création du compte** (le modèle d'autorisation de l'employeur est téléchargeable sur la page de dépôt des pièces justificatives)

En cas de soucis joindre la DGMP

Téléphone : (+225) 27 22 55 88 88

E-mail : sigomap@marchespublics.gouv.ci

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. La Banque mondiale accompagne la République de Côte d'Ivoire - le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) et CI-ENERGIES – dans le cadre de l'opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA). Le projet NEDA vise à appuyer les programmes gouvernementaux essentiels pour atteindre les objectifs d'électrification du gouvernement ivoirien, tout en modernisant le réseau pour améliorer la qualité du service. Il comprend une composante programme pour les résultats (ou *Program for Results*, PforR) et une composante prêt traditionnel (ou *Investment Project Financing*, IPF). La composante IPF financera des activités d'assistance technique (AT) afin de renforcer les capacités des agences de mise en œuvre et aider à résoudre des problèmes clés du secteur. La composante PforR viendra appuyer la mise en œuvre et contribuer au financement des programmes nationaux suivants : Programme Électricité Pour Tous (PEPT), du Programme National d'Extension des réseaux de distribution (PRONEX), et d'une sous-section du PRONEX, le Plan Directeur Automatisation et Téléconduite (PDAT), dans les régions du nord et de l'ouest. Le décaissement des fonds sous la composante PforR est déclenché par l'obtention de résultats spécifiques prédéfinis dans le cadre du programme et traduits par des indicateurs. Ces indicateurs doivent faire l'objet de vérification pour attester de l'atteinte des résultats par un Agent de Vérification Indépendant (AVI).

2. Le présent avis à manifestation d'intérêt porte sur **le recrutement d'un Agent de Vérification Indépendant pour l'opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA)**, et a pour objectif, de solliciter des Consultants pour l'établissement d'une liste restreinte de cinq (05) à huit (08) candidats.

L'objectif général de la mission est de vérifier et valider de façon indépendante les niveaux d'atteinte des indicateurs liés aux décaissements (ILD) sur la base des résultats produits par le programme et suivant les procédures et outils de vérification définis dans le Manuel de Procédures du NEDA et enfin d'émettre des rapports de vérification de résultats (RVR) pour validation par la Banque mondiale.

3. La modalité de sélection retenue est la sélection internationale sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection fondée sur la qualité-coût (SFQC)).

4. **CI-ENERGIES** invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les candidats peuvent répondre seuls, en groupement, ou avec des sous-traitants pour renforcer leurs compétences respectives. En outre, un même sous-traitant peut être mobilisé dans plusieurs candidatures.

5. Le Consultant doit être un cabinet de conseil ou un bureau d'études public ou privé et reconnu sur le plan national ou international.

Les candidats doivent avoir une expérience significative et pertinente en contrôle et vérification des projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds. Les références considérées comme pertinentes doivent correspondre à des prestations réalisées pour des projets similaires ou d'une envergure équivalente évaluées à partir de la description des services effectivement rendus, du montant du contrat, de la période et du lieu de réalisation, des livrables produits, etc... Ces références permettant d'apprécier le caractère similaire du projet seront présentées selon le modèle de fiche projet joint en annexe.

6. **La durée prévisionnelle** de la mission s'étendra sur une période d'un (1) an renouvelable.

7. Les dossiers de manifestations d'intérêt devront comprendre au minimum les éléments suivants :

- **Brochures et documents de présentation du consultant ;**
- **La lettre de manifestation d'intérêt ;**
- **L'accord de groupement le cas échéant ;**

- **Les références de projets similaires réalisés** : contrôle et vérification des projets de développement, notamment ceux financés par les bailleurs de fonds ;
- **Justification de la capacité technique et financière du consultant.**

Les expériences seront présentées selon le modèle de fiche projet donné en annexe. Les références doivent être accompagnées des éléments permettant d'apprécier le caractère similaire du projet réalisé.

8. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017, en juillet 2018 et novembre 2020.

NB :

a. QUITUS ANRMP

- Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non-redevance délivré par l'ANRMP en est une preuve.
- En cas de non-production du quitus de non-redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ANRMP qu'il était à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués. **Toutes les entreprises peuvent obtenir le quitus en ligne en accédant au site www.anrmp.ci.**

b. PIECES FISCALES ET SOCIALES

- **Pour les cabinets nationaux** : Conformément à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant Code des marchés publics,

Article 40.2 : « les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. »

Pour être titulaire d'un marché de service public, l'attributaire doit présenter des attestations en cours de validité confirmant ses situations fiscale et sociales à la date de notification de l'attribution.

- **La non-production des pièces fiscale et sociale, dans un délai de 15 jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution ».**
 - **Pour les cabinets étrangers** : L'attestation de non-faillite est requise pour les formalités d'approbation du marché. La non-production de l'attestation de non-faillite, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de notification de l'attribution, entraîne le retrait du marché en vue d'une réattribution.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamoa@cinergies.ci

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225) 27 20 20 60 89 – (225) 27 20 20 68 27

10. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **01/08/2023 à 10 heures 00** minute (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un agent de vérification indépendant pour l'opération nationale de numérisation et d'accès à l'électricité en Côte d'Ivoire (NEDA) ». **L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 10 heures 30 minutes GMT.**

Le soumissionnaire aura l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Si les Soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres par voie électronique, la procédure de soumission est la suivante :

- **la remise par voie électronique est autorisée uniquement à l'adresse mail suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamoa@cinergies.ci contre accusé de réception du client ;**
- **L'accès au contenu des offres doit se faire avec un mot de passe ou code de sécurité. Ce mot de passe ne doit être envoyé qu'à 30 minutes après l'heure limite de dépôt des offres indiquée dans l'avis de manifestation d'intérêt ;**
- **Tous les documents transmis par voie électronique doivent être dans un format non modifiable.**

Toute manifestation d'intérêt devra être enregistrée sur la fiche de réception des dossiers de candidatures.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux / service marchés
A l'attention de Monsieur KOTCHI Nicaise
Chef de Service Marchés
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (225)27 20 20 60 89 - (225)27 20 20 68 12
Email : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci et jjassamoa@cinergies.ci

Annexe 1 : Modèle de présentation des références

Nom de la Mission :		Valeur du contrat (en FCFA et en devise) :
Pays : Lieu (ville, commune, quartier) :		Durée de la mission (mois)
Nom de l'Autorité contractante :		Nombre total d'employés/mois ayant participé à la Mission :
Adresse postale et géographique de l'Autorité contractante :		
Contacts téléphoniques et adresse électronique de l'Autorité contractante :		
Date de démarrage (mois/année) :		Nombre d'employés/mois fournis par les consultants associés
Date d'achèvement (mois/année) :		
Noms des consultants associés/partenaires éventuels :		Nom des cadres professionnels de votre société employés et fonctions exécutées (indiquer les postes principaux, par ex. Directeur/coordonnateur, Chef d'équipe) :
Description du projet :		
Description des services effectivement rendus par votre personnel dans le cadre de la mission :		